



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

Les jeunes détenus de Fleury-Mérogis et leurs pratiques alimentaires : créer du lien, se distinguer et hiérarchiser

Léonore LE CAISNE

CNRS, CEMS/IMM, EHESS, 190-198 Av. de France 75013 Paris
email : leonore.le-caisne@ebess.fr

Résumé – Très peu unis autour d'activités communes qui pourraient être des activités éducatives ou des ateliers de formation, les jeunes détenus construisent leurs relations et imposent leur statut autour des actes de parole – appels, cris et insultes, ou discussions pour « juste parler » –, rixes et bagarres, mais aussi, et c'est ce que nous nous proposons de montrer dans cet article après un travail de terrain ethnographique d'une année au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis, autour de l'échange de biens comestibles et leur exposition en cellule, et au moment de la distribution des repas à l'occasion de laquelle ils profèrent leurs goûts et disent qui ils sont. Car ici, les pratiques alimentaires servent à se montrer et à se distinguer, et participent de la construction identitaire des garçons.

Mots-clés : alimentation, gamelle, prison, mineurs, relations sociales

Young offenders from the Fleury-Mérogis detention centre and their eating practices: forming bonds, setting oneself apart and establishing a hierarchy

Summary – Since young offenders share very few activities such as educational or training workshops, relationships and hierarchies are formed through speech (calls, shouts, insults, and discussions “just to talk”), brawls and fights. However, as we demonstrate in this paper based on a year of ethnographic fieldwork in Fleury-Mérogis Young Offenders Detention Centre, food also plays a major role in relationships through the exchange of edible goods and their display in cells as well as during mealtimes when prisoners have the opportunity to declare their tastes and proclaim who they are. Eating practices are used to define oneself and set oneself apart, enabling these boys to construct identities for themselves.

Keywords: food supply, prison, young prisoners, relationships

Descripteurs JEL : I30, Z19

1. Introduction

Comme le rappellent Faustine Régnier, Anne Lhuissier et Séverine Gojard (Régnier, Lhuissier, Gojard, 2006), peu de travaux sociologiques ou anthropologiques portent sur l'alimentation en institution, et quand ils existent, comme à l'hôpital par exemple, il y est plus question des pratiques (et notamment de la commensalité) des membres du personnel, que de celles des patients.

En prison comme ailleurs, les pratiques alimentaires n'ont pas seulement à voir avec le fait de se nourrir. Au fil des pages de son livre sur les condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité Anne-Marie Marchetti évoque la valeur de la nourriture pour le détenu qui garde le souvenir vivace des plats familiaux ou régionaux et se réapproprie les aliments « dégueulasses » servis par la prison en leur offrant, en cellule, une seconde cuisson et un nouvel assaisonnement, manières de sauvegarder une partie de son identité (Marchetti, 2001).

Dans quelle mesure les détenus utilisent-ils aussi les biens comestibles, les aliments et leur distribution, ainsi que l'exposition de leurs goûts, dans leurs relations sociales et leur rapport à l'institution ?¹ D'autant que, contrairement aux élèves dans les internats et aux malades dans les hôpitaux, dans les prisons pour mineurs comme dans les prisons pour adultes, les adolescents peuvent acheter des biens comestibles grâce à la « cantine »². Nous nous proposons ainsi de montrer dans cet article comment, dans un centre de jeunes détenus, l'alimentation, support d'« adaptations secondaires »³ au sens de Goffman, est prise dans des enjeux sociaux importants qui dépassent bien largement le bien-être individuel de chacun.

Alors que les adultes condamnés à de longues peines passent leur temps à se distinguer les uns des autres, à juger de la moralité de leur voisin, à tenter de justifier leur mise à l'écart du groupe social ou de convaincre de leur innocence, et finalement à se présenter comme des êtres moraux (Le Caisne, 2000), les mineurs incarcérés cherchent l'assimilation au groupe des codétenus. Ils désingularisent leur expérience et leur parcours individuel, et les intègrent dans une culture et un mode de vie typique d'une certaine jeunesse. De fait, ils tiennent un discours d'affiliation et d'assimilation à leurs pairs : s'ils sont là, c'est parce qu'ils sont justement comme les autres garçons de leur âge et justement différents des adultes qui les ont incarcérés et qui les gardent. Leurs infractions seraient des actes ordinaires commis par l'ensemble des jeunes gens de leur âge. Comme si, pour ces garçons, il n'y avait délinquance ou déviance qu'à partir du moment où ils commettraient des actes qui n'appartiennent pas aux pratiques de leur communauté.

¹ Cet article a été rédigé quelques années après la fin d'un travail de terrain d'une année au Centre de Jeunes Détenus (CJD) de Fleury-Mérogis, qui n'avait que partiellement pris en compte l'alimentation. Je reprends ici plusieurs points de cette recherche, financée par le GIP, Mission Droit et Justice et publiée dans Le Caisne (2008).

² La « cantine » est un service de la prison qui permet aux détenus d'acheter des denrées selon le choix proposé et leur argent disponible consigné au greffe de l'établissement.

³ Les « adaptations secondaires » sont des « pratiques qui, sans provoquer directement le personnel, permettent au reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien des satisfactions autorisées par des moyens défendus (...) Le reclus y voit la preuve importante qu'il est encore son propre maître et qu'il dispose d'un certain pouvoir sur son milieu. » (Goffman, 1990, p. 98-99).

Encadré 1. Le Centre de Jeunes Détenus de Fleury-Mérogis (CJD), les garçons et l'ethnologue

A l'époque de la réalisation de mon travail de terrain (juin 2003-juillet 2004), le CJD de Fleury-Mérogis accueillait des détenus adultes et des détenus mineurs. Les détenus majeurs (près de deux cents), affectés au CJD parce qu'ils sont en bons termes avec l'institution, occupent les premier, deuxième et quatrième étages. Le troisième, où j'ai réalisé mon enquête, est réservé aux mineurs (15 à 17 ans). Majeurs et mineurs n'ont pas le droit de se rencontrer ni même simplement de se croiser, et occupent des espaces distincts. Pourtant, leurs cellules se trouvant dans le même bâtiment, ils peuvent aisément discuter de fenêtres à fenêtres ou se faire parvenir des yoyos¹.

Selon les périodes et les politiques du moment, entre cinquante et cents garçons de 15 à 17 ans occupaient le troisième étage. Près de 10% d'entre eux avaient moins de seize ans². Beaucoup ne restaient que deux semaines. Certains quittaient l'endroit au bout de quelques jours, d'autres après un séjour de plusieurs mois. Trois ou quatre, incarcérés pour des vols à main armée, un viol ou, très rarement, un homicide ou une tentative d'homicide, pouvaient patienter plus d'une année avant de sortir. La plupart se trouvaient là pour des vols et/ou des bagarres à répétition qui ont fini par lasser les juges des enfants.

Si l'on se réfère aux patronymes, la très grande majorité des garçons étaient des Français d'origine étrangère, maghrébine ou africaine essentiellement, auxquels il faut ajouter quelques détenus originaires des Dom Tom (guadeloupéens surtout). Selon les périodes, le quartier a accueilli jusqu'à une dizaine de jeunes chinois et une dizaine de jeunes roumains. A peine une demi-douzaine de détenus portait un patronyme français.

Là, pendant une année, à raison de quatre à cinq jours par semaine, j'ai arpenté les coursives et accompagné les groupes de garçons en cours de promenade, à la salle de sport, au parloir, en salles d'activités. Je m'installais près des adolescents ou du surveillant, et nous discussions. Avec les garçons qui le souhaitaient, nous prenions rendez-vous pour des entretiens en tête-à-tête, dans un petit bureau ou dans leur cellule. Je rencontrais généralement les garçons au début de leur séjour quand ils avaient besoin de parler et de se rassurer par un contact humain individuel, lorsqu'ils s'ennuyaient en cellule et qu'ils me faisaient signe, quand nous nous croisions dans les coursives, d'aller les chercher ou de venir les voir. Je suivais aussi les surveillants dans leurs activités, notamment lors de la distribution des repas.

¹ Les « yoyos » sont des bouts de tissus (le plus souvent de draps déchirés) qui permettent de faire passer à travers les barreaux, d'une fenêtre à l'autre, de gauche à droite et de droite à gauche (entre mineurs), ou de bas en haut et de haut en bas (avec des majeurs) et transitant parfois par quatre ou cinq cellules, des biens ou des aliments, à l'insu des surveillants.

² Il s'agit ici de « stocks », c'est-à-dire de détenus présents à l'étage.

A côté de cette assimilation recherchée face aux adultes, les garçons entretiennent des liens et créent des groupes différenciés qui rendent possible des rapports sociaux. Moins sur la nature des délits que selon les départements d'origine, entre grands

Encadré 2. Cadre de vie

Les cent six cellules sont réparties en six « unités de vie », deux par aile¹, pour quatre régimes de vie spécifiques. Les adolescents commencent ainsi leur séjour carcéral dans l'« unité arrivants », dans l'aile gauche. Là, ils bénéficient de la télévision en cellule, sortent chaque jour en promenade une heure en début d'après-midi, puis passent une heure trente dans une petite salle d'« activités » (18 m² environ) autour de trois ordinateurs et d'un baby-foot. Une quinzaine de jours plus tard, si « leur cellule est propre » et s'ils « sont corrects avec les surveillants », ils intègrent l'une des deux « unités ordinaires », dans l'aile droite ou du milieu. Là, ils ont droit à une heure d'« activités » supplémentaire le matin. Sinon, ils vont en « encadrement » et ne profitent plus que de la télévision et d'une heure de promenade quotidienne. S'ils ont commis une infraction au règlement, insulté ou agressé un surveillant, volontairement cassé une vitre ou un lavabo, se sont bagarrés avec un codétenu, ils sont placés dans l'« unité stricte », à côté des « arrivants ». La télévision et les « activités » sont supprimées. S'ils ne vont pas à l'école, à l'infirmerie ou au parloir, ils ne sortiront de cellule qu'une heure le matin, dans la cour de promenade. Les détenus les plus « respectueux » et les plus « propres » sont placés dans l'« unité libérale ». Eux ont droit à trois heures d'« activités » par jour. Dans une grande salle, ils peuvent jouer au baby-foot ou au ping-pong, regarder un film à la télévision si celle-ci est en état de marche, faire un solitaire sur l'ordinateur et surtout jouer à la Play Station 2.

Dans chaque aile, les deux unités de vie sont séparées par une grille de couleur différente, le plus souvent laissée entrouverte. Chaque unité est gardée toute la journée par le même surveillant en baskets et survêtement.

A l'époque où je réalisais mon travail de terrain, de rares activités socio-éducatives étaient proposées aux mineurs (quatre ou cinq, d'une journée ou d'une semaine, accueillant une demi-douzaine de détenus). Les éducateurs de l'Administration Pénitentiaire (ou CIP, Conseillers d'Insertion et de Probation) étaient sur le départ pour d'autres établissements, alors que les éducateurs de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), qui venaient d'apprendre qu'ils allaient devoir travailler en prison, traînaient encore les pieds pour y venir. Trop pris par l'aménagement de peine des majeurs, les éducateurs se contentaient alors de recevoir les jeunes détenus le lendemain de leur arrivée, et ne montaient pratiquement jamais à leur étage. Les garçons partageaient ainsi leur temps entre le centre scolaire où les deux tiers se rendaient soit le matin, soit l'après-midi, le « sport » (deux séances hebdomadaires) et les parloirs (trois fois par semaine au maximum). Le reste étant consacré aux « promenades » (une ou deux heures par jour), aux « activités » à l'étage, et aux entretiens avec les différents personnels.

¹ Le bâtiment, constitué de quatre étages, est une « tripales », car agencé en hélice à trois pales (ou ailes), avec au centre et à chaque étage, un rond-point et sa rotonde en verre, renforcée de barreaux, poste du surveillant qui actionne électroniquement les ouvertures des portes lors des déplacements des détenus et du personnel.

(17 ans, à la délinquance « spécialisée ») et petits (15-16 ans, à la délinquance polymorphe), ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas, ceux capables de s'extraire de l'institution et ceux qui s'y soumettent, ou encore entre les « victimes » (« Chinois », « Roumains » et « Français ») et les autres, etc.⁴ Très peu unis autour d'activités communes qui pourraient être des activités éducatives ou des ateliers de formation, les garçons construisent alors leurs relations et imposent leur statut autour de ce qu'ils peuvent et de ce qu'ils ont en leur possession : les actes de parole – appels, cris, insultes et discussions pour « juste parler » –, des rixes et des bagarres, mais aussi autour de l'échange de biens comestibles et de leur exposition en cellule, ou encore au moment de la distribution des repas (ou de la « gamelle ») à l'occasion de laquelle ils profèrent leurs goûts et disent qui ils sont.

2. Les biens : créer du lien et se montrer

Quand ils arrivent au CJD de Fleury-Mérogis, les détenus ont faim : ils ont passé deux jours entre le commissariat et le tribunal, et ont peu mangé. Très affectés par leur nouvelle situation (ils sont seuls, tristes voire désespérés) et en manque de sucre (beaucoup boivent du Coca-cola dehors), ils n'ont pas encore les moyens de s'acheter d'autres denrées alimentaires. Ils n'ont rien à grignoter et doivent se contenter de la nourriture de l'institution servie à heures fixes. Lors de nos premières rencontres, les garçons qui viennent d'arriver évoquent leur faim, ou celle qu'ils ont connue. Alfred, dans sa cellule depuis deux jours, confie :

« Pour moi, le plus dur, c'est la faim ! J'ai tout le temps faim ! Et la solitude, aussi ! »

Farid confirme :

« A la gamelle, on n'a pas assez ! C'est dur, quand t'es ici t'as pas de cantine. Pour fumer. Là, pendant deux semaines, j'avais pas reçu de mandat. J'appelais tout le temps le meunier (l'aumônier). Depuis hier, la gamelle, elle passerait pas, j'm'en foutrais ! ».

L'incarcération les prive de la fréquentation assidue des Mac Do, Quick ou autre Grec qui représentait la liberté à l'extérieur. Eric :

« Après, la journée, j'démontais les voitures. (...) Quand j'avais 500 euros, j'm'achetais du shit, des drogues, tout c'qu'on fume, de la beuh. Et des grecs, des Mac Do, des bouteilles de Coca ! »

Les garçons passent alors de longs moments à rêver et à discuter avec moi de ce qu'ils vont « cantiner », de ce qu'ils ont commandé et de ce qui tarde à arriver. Comme si la seule évocation de ces aliments, le plus souvent sucrés, les rassasiait pour quelques instants.

2.1. Cantiner

Toutes les semaines, les détenus peuvent en effet « cantiner ». A leur demande, le surveillant leur apporte les bons sur lesquels ils cochent et inscrivent le nombre désiré

⁴ Sur la hiérarchie carcérale, on peut se reporter à Le Caisne (2008).

du produit : le bon « épicerie » (bonbons fruités ou à la menthe, tablettes de chocolat, BN, M&m's, viennoiseries sous cellophane, bouteille d'huile, boîtes de thon, filet d'oignons, sachets de chips, briques de lait, sirops de grenadine ou de menthe, et cannettes diverses, etc.), le bon « tabac » (pour ceux qui ont 16 ans) et le bon « produits ménagers » (éponges, réchaud, lessive en poudre, etc.).

Les garçons se passent le mot sur la manière de mieux supporter la vie carcérale. Aussi cantiner s'apprend-il. Ludwig, qui vient de recevoir un mandat, explique :

« J'ai coché partout. J'ai reçu 200 euros, il doit m'rester 18 ou 19 euros. J'ai cantiné un réveil, des trucs de nourriture. Ah, j'serai bien, après ! A partir de jeudi, ça va commencer à être bien ! Jeudi, c'est les boissons. Les tablettes de chocolat, c'est lundi ou dimanche... j'attends. Ensuite, j'ai cantiné un thermoplongeur. J'savais pas c'que c'était, mais le gars d'à coté m'a dit que c'était pour faire chauffer l'eau. Ça coûte pas très cher, 7 ou 8 euros. J'ai cantiné du lait, un thermoplongeur. Après, j'vais gérer, après, j'vais voir comment ça s'passe, voir combien j'vais utiliser par semaine. Après, quand j'aurai ça, tout ça, pour être bien, faut compter 25-30 euros par semaine. Et là, on est bien ! C'est celui d'à coté qui m'a dit ça. J'ai cantiné aussi des bouteilles d'eau. J'ai vu que les autres en cantinaient, alors j'ai fait pareil. J'pourrai bien manger, j'regarderai la télé ! parce que là, c'est chiant ! J'sais pas pourquoi, parce que normalement, j'suis pas un gros mangeur. J'mangeais vite fait, et aussi j'mange pas beaucoup, j'suis un peu difficile, on va dire. En fait, c'est dans deux jours, j'me rendais pas compte ! Huit litres de multi fruits, quatre à l'orange, trois à la pomme, onze cannettes de Sprite, six de Coca, trois ou quatre bouteilles de lait. J'ai vu que les autres avaient commandé des bouteilles d'eau. J'ai pris des bouteilles de bière sans alcool. J'aime bien. De la Javel, des éponges, un coupe ongle, deux serpillères. J'pense, après, ça va être juste quelques boissons que j'prendrai et les épiceries. Là, j'ai pris un peu de tout pour être bien ! J'ai pris même un truc pour laver le linge ! »

L'importance des denrées dans la vie quotidienne et affective du détenu se lit dans l'attente effrénée de leur distribution, dans le remplissage minutieux des bons de cantine même sans argent, qui permet d'échapper pendant quelques minutes à la triste réalité. Ainsi souvent, les garçons font ou refont avec moi leurs bons de cantines, rêvent de ce qu'ils pourront bientôt cantiner. Bien entendu, les plus démunis en parlent et en rêvent le plus. Mohamed récapitule :

« Là, j'sais pas, jeudi, j'touche vingt-quatre cannettes de Coca et de Sprite. Mon père, ma mère, y m'ont envoyé 50 euros, 40 euros. Des trucs comme ça. Boissons, bonbons, chips. Environ dix paquets de chips par semaine, ça fait 3,50 euros. Quand il fait chaud, j'évite de trop manger. Les chips, c'est salé ! Les gâteaux, le matin. Parce que tu cantines les croissants, au bout de deux jours, ils sont durs ! »

Yacine, 15 ans, puni et donc dans l'« unité stricte », sans moyen, assis sur son lit, fait mine de remplir un bon de cantine et calcule les frais :

« Trente paquets de gâteaux, deux cakes, un chocolat à croquer, trois aux noisettes, quatre bonbons fourrés, un bonbon à la menthe, deux sirops de

grenadine, trois sirops à la menthe... Vous avez vu les faux rêves que j'me fais ! En tout, ça fait 41,10 euros. Avec le secours catholique, les mandats de ma mère, de mes cousins. Si Mourad y m'envoie d'argent... » Et ajoute, en jetant le bon sur la commode : « Pfuu ! De toute façon, j'ai rien ! »

Certains vont même jusqu'à imaginer cantiner lors d'une éventuelle prochaine incarcération :

« Franchement, j'frais tout c'que j'peux pour pas revenir ! Mais si j'reviens, j'pète un plomb ! Ab, mais de toute façon, si j'reviens, c'est qu'y a beaucoup d'argent dehors qui m'attend ! Si j'reviens, c'est pas pour des trucs à la con ! C'est qu'y a au moins 5 000 euros qui m'attendent dehors ! Après, j'demande à un poto de les garder. Y m'envoie au moins 150 euros par semaine. Comme ça, si j'ai 16 ans, j'cantine une bonne cartouche par semaine. Ça fait 50 euros. Après, j'fais quoi ? J'cantine des pâtes, des chips, des gâteaux, des M&M's, des Mars. Après, en boisson, j'cantine au moins cinquante cannettes de Coca, du Sprite, par semaine ! »

Beaucoup sentent néanmoins combien leur dépendance aux aliments les ramène à leur côté animal :

« Hier soir, j'ai rêvé que j'avais des mandats : 51 euros. Et j'ai pris la feuille, j'ai commencé à cantiner comme un chien ! J'suis en train d'rêver, et la surveillante, elle m'dit : "Ta poubelle, Kemala !" J'suis en train d'rêver qu'je mange, elle m'dit de sortir ma poubelle ! »

Lorsque les denrées ne sont pas livrées le jour tant attendu parce qu'ils ont oublié de signer leur bon ou d'y inscrire leur numéro d'écrou, ou encore parce qu'il manquait quelques centimes dans leur « pécule disponible », des garçons peuvent piquer de véritables colères, entraînant le « pliage »⁵ de celui qui ne parvient pas à se calmer.

2.2. Des échanges incessants

Sous prétexte de les protéger des risques de racket, tout échange entre détenus est formellement interdit, ici comme dans l'ensemble des établissements pénitentiaires. Pourtant, ou donc, brins de tabac et feuilles de papier à cigarettes froissées que l'on sort du fond d'une poche pour les plus démunis, cigarettes déjà roulées pour les plus riches, mais aussi biscuits, bonbons, chips, chocolat, pâtes, huile, canettes de Coca ou de limonade, magazines, CD achetés à la cantine, ou encore haschich, transitent d'une cellule à la cour de promenade, d'une cellule à l'autre, de fenêtre à fenêtre par les yoyos ou par jets, par-dessous les portes pour les biens les plus fins, de détenus à détenus, de mains en mains, au vu et au su du surveillant ou en cachette, parfois par l'intermédiaire d'un agent bienveillant. Bref, en cour de promenade ou à l'étage, la vie s'organise aussi autour de ces échanges de biens, licites ou illicites, qui amoindrissent l'enfermement individuel, repoussent les murs, permettent de retrouver un peu de chaleur humaine et

⁵ Le garçon est mis à terre par une « balayette ». Aussitôt saisi aux quatre membres par quatre surveillants, bras et jambes repliés sur son dos, il est soulevé de terre et ainsi transporté dans une cellule du rez-de-chaussée. Déshabillé, il attend, nu, d'être reçu par le chef de détention.

de contrer l'institution. Les échanges les plus nombreux sont d'ailleurs effectués au moment de la « gamelle » du soir (18 heures), dans les unités où ils sont tolérés et où les barreaux aux fenêtres interdisent les yoyos.

Entre les cris et les insultes, les détenus en cour de promenade peuvent demander à ceux restés en cellule de leur jeter un fond de paquet de BN, une cannette de Coca, une cigarette ou des miettes de tabac. Parfois, un morceau de haschich y sera soigneusement caché⁶. Certains, plus rares, arguent qu'il ne leur reste plus qu'une cigarette ou qu'une seule canette de Coca-Cola et refusent sous une flopée d'insultes. Sinon, le bien, une fois jeté au destinataire, a toutes les chances de se perdre ou d'être ramassé par un détenu d'un autre groupe, quelques heures plus tard ou le lendemain. Le surveillant qui accompagne la promenade interdit en effet le plus souvent ces échanges sauvages. Ce qui n'empêche pas les garçons, pendant toute la durée de la sortie, de négocier avec l'agent le droit de le récupérer :

« – Hé, surveillant, c'est pas possible de prendre une cigarette ?

– Non !

– Après ?

– Hum !

– {au codétenu en cellule} Hé, tout à l'heure ! Cimer ! »

On discute alors de la nature du bien, de l'identité du donneur, de la rapidité avec laquelle on ira le ramasser...

« – Hé, Soued ! Envoie-moi le magazine ! Hé, tout à l'heure, tout à l'heure, quand j'vais monter ! Hé, monsieur, j'peux aller prendre un magazine ? Il va m'prêter un magazine de voitures !

– {surveillant} C'est qui ?

– Soued, il habite dans mon quartier ! Il vient d'arriver ! Il est au quatrième ! »

A l'étage, les biens transitent d'une cellule à l'autre, par l'extérieur ou de mains en mains, directement ou par l'intermédiaire d'un surveillant indulgent ou des détenus auxiliaires qui distribuent les repas. Pris entre leur interdiction et le besoin des garçons de parer à la privation afférente à l'enfermement, mais cherchant avant tout à maintenir le calme dans l'établissement, les surveillants qui les interdisent ou ferment les yeux, refusent ou acceptent de « faire passer » un bien de tel à tel détenu, sont tout autant occupés par ces échanges.

L'intensité et la modalité de ces échanges varient selon l'unité dans laquelle se trouvent les détenus et selon la période de leur parcours carcéral. Dans les unités « arrivants » et « stricte », les modalités des échanges se valent. Dans l'une et l'autre, mais pour des raisons différentes, les détenus n'ont souvent rien, et sont à la recherche d'un brin de tabac et d'une allumette. Dans la première, ils viennent d'arriver : ils ne

⁶ A moins que le généreux ne s'embarrasse guère de précautions et en lance un morceau qui atterrira bien dans la cour de promenade, mais aux pieds du surveillant qui s'empressera de le saisir, sous les yeux ébaudis et rieurs de celui à qui la substance était destinée.

connaissent pas les pratiques de la maison, n'ont pas encore de quoi cantiner et sont en grand besoin de soutien moral. Aussi se tournent-ils naturellement vers leurs pairs. Les comportements difficiles de ceux qui se trouvent dans la seconde sont tout autant liés à leur dénuement matériel qu'à leur solitude affective et à leur détresse morale. Dans ces unités, les échanges sont les plus modestes et les moins variés : il s'agit essentiellement de brins de tabac et d'allumettes.

« – M'sieur, il va m'passer une allumette !
– M'sieur, il va m'passer un paquet d'chips !
– Oui, pas maintenant ! »

Le surveillant ferme toutes les portes, et part chercher ce qui doit être passé d'une cellule à l'autre.

Néanmoins, l'interdiction absolue de tout échange faisant partie du régime disciplinaire de l'« unité stricte », les échanges y sont plus encore limités : de la main à la main dans la coursive ou dans la cour de promenade, par-dessous les portes, à chaque fois hors du regard du surveillant :

« – Hé, Yacine, demain tu changes (de cellule) ?
– Aie aie aie !
– Mets une garetti (cigarette) en dessous de la porte ! Tu vois si c'est comme l'autre fois, quand j'ai pu te passer les feuilles, tu vois tu fais ça ! Aie aie aie !
Ah, mais un truc de malade ! Un truc de fou ! »

Quand il n'y a rien, mais c'est plus rare, ils peuvent aussi se passer des médicaments, histoire de « voir ce que ça fait, de partir », mais aussi partager l'expérience de son voisin de cellule et du même coup de se rapprocher de lui. Après avoir ingurgité des médicaments qui ne lui étaient pas destinés, Abdel, 15 ans, fut ainsi retrouvé à demi dans le coma et immédiatement envoyé à l'hôpital d'Evry. Ils peuvent aussi, grâce à un petit trou parfois laissé dans la cloison, se passer du tabac, des allumettes, des joints, ou encore des cartes à jouer et entamer une partie. Parfois ils y urinent et inondent la cellule de leur voisin, pour rire et passer le temps, ou y passent des excréments dans un emballage de bonbon, rappelant à tous qu'ils sont encore des enfants⁷. Abdel confie :

« Elias, il fait des trucs de ouf. Il envoie du caca, il pisse dans les trous. Les gens, y veulent pas l'frapper parce qu'il est petit ! Il insulte, et après il dit : "Excuse-moi !" »

Un surveillant bienveillant peut passer outre l'interdiction de toute remise de bien, notamment lorsqu'un garçon va mal. Ce qui est alors l'occasion de créer avec lui une relation personnelle. Il peut aussi soutenir un détenu qui vient d'arriver en lui procurant du tabac puisé dans sa réserve personnelle ou dans le tiroir du bureau du premier surveillant s'il y en a.

⁷ Ces jeux parlent en effet de leur rapport au corps, de leur sexualité et de leur rapport à la mère – l'excrément est le premier cadeau du nourrisson à sa mère et ce par quoi il lui manifeste sa tendresse.

Tout autant que leurs codétenus, les garçons des unités « arrivants » et « stricte » se tournent fréquemment vers l'aumônier et l'éducateur aux poches remplies de cigarettes, bonbons ou autres biscuits – le tout étant alors de ne pas louper leur passage à l'étage. Au surveillant :

« Hé, m'sieur, quand l'prêtre il est là, vous pouvez m'le dire ? »

« Est-ce que j'peux voir le prêtre, aussi ? »

{Un détenu à un autre, à propos du prêtre} « Tu lui dis qu'il te ramène des allumettes, du tabac ! Moi, il m'a ramené du sucre ! Du sucre et du sel ! »

Alors que le personnel de surveillance déplore cet « intérêt » matérialiste non feint des jeunes à l'égard de « personnes qui se dévouent pour eux », l'éducateur et l'aumônier savent combien la quête et le don de tabac sont des prémisses à de futurs échanges constructifs⁸. Les détenus qui entament leur séjour carcéral profitent aussi de l'« activité Croix-Rouge » où l'intervenant, venu leur parler des relations sexuelles et vanter les bienfaits des préservatifs, distribue une cigarette et un biscuit à chacun. Les garçons se passent alors le mot :

« A la Croix Rouge, vas-y ! Vas-y ! Y a des cigarettes ! »

S'ils sont tout aussi nombreux, les échanges sont plus variés dans les unités où les occupants, incarcérés depuis au moins une quinzaine de jours, ont souvent eu le temps de « cantiner ». Ils se « dépannent » ou s'échangent des produits qu'ils auraient oublié de commander ou, plus souvent, que leur maigre pécule leur a interdit d'acheter. Par contre, les barreaux à chaque fenêtre interdisent les transactions par l'extérieur.

Là, en fin de journée, au moment de la distribution des repas et avant la fermeture des cellules, à l'approche de la longue soirée et de la nuit à venir, une espèce d'excitation s'empare des détenus (et parfois des surveillants qui terminent bientôt leur journée de 11 heures). Ils deviennent fébriles et les échanges nombreux, signant la détresse de ces jeunes et leur besoin de s'assurer un maximum de lien social avant la solitude de la nuit.

Les auxiliaires courent parfois dans la courserie chercher dans leur cellule restée ouverte, ou que le surveillant vient leur ouvrir, ce qu'ils viennent d'obtenir le droit de « passer » à un compagnon d'infortune, le sachet de chips ou le paquet de BN, le pack de jus d'orange, le sachet de pâtes, les pains au chocolat sous cellophane, etc.

Dans les unités « ordinaires » et « libérale », les échanges sont moins fébriles, car les détenus « cantinent » et possèdent donc des biens. Moins démunis matériellement et profitant de plus nombreuses occasions de se rencontrer que les précédents, ces garçons sont aussi un peu moins en recherche de liens au moment de la fermeture des cellules. En outre, les fenêtres des cellules ne possèdent pas de barreaux, ce qui permet de « yoyoter » et donc de se passer de l'aide des surveillants. Le soir, si on regarde la façade de l'établissement, on aperçoit ainsi des bras qui sortent des fenêtres et qui tentent d'attraper à l'aveugle un bout de drap déchiré au bout duquel des boîtes sont attachées. Le bien peut alors transiter par plusieurs cellules d'affilée avant d'atteindre

⁸ L'éducateur propose même une ou deux cigarettes aux garçons qui ne le lui demandent pas et qu'il rencontre à leur arrivée.

celle de son destinataire, puis le drap prend le chemin inverse pour revenir chez son expéditeur. La manœuvre occupant ainsi plusieurs détenus, même indirectement concernés, une bonne partie de la soirée.

Ici, les biens échangés – CD, magazines, cigarettes, biscuits, cannettes, « gamelles », c'est-à-dire des plats qu'ils préparent eux-mêmes⁹ – sont souvent le fait d'une « amitié » qui a eu le temps de se nouer, qui se dit et se montre. Ainsi, deux garçons qui se connaissent de l'extérieur se préparent de temps à autre des gâteaux au chocolat.

D'une manière générale, ces quêtes et ces échanges incessants, le plus souvent accompagnés d'appels et de cris, créent du lien et permettent de montrer sa participation à la sociabilité carcérale, et plus généralement de survivre. Ils conduisent aussi à des pratiques qui s'apprennent. Montrer qu'on les connaît revient à exposer son intégration à la sociabilité carcérale – même si ceux qui sont inclus n'ont pas à le prouver, en tout cas pas de la sorte¹⁰. Rachid raconte ainsi :

« J'm'ennuyais, j'avais rien à faire, j'ai été à la fenêtre: "Hé, quatrième?" Ca, c'est marrant! Au début, j'savais pas comment fallait faire. Ils m'ont expliqué! Au début, j'mettais ma trousse de toilette, mais j'en ai perdu deux. C'était trop lourd. Parce que des fois, on fait la gamelle le soir. Ils m'envoient des pâtes, c'est tombé! Ca énerve un peu, parce qu'on gâche. On peut le récupérer, faut envoyer tout en bas, parce qu'y a des mecs en bas qui passent le matin. Ils peuvent le raccrocher. J'ai pas encore fait. On va dire, j'avais pas m'prendre la tête pour ça! Comme j'avais à l'école, j'peux pas attraper le mec. C'est marrant, le soir, on parle tous. Quand y en a qui reçoivent du shit, ils en donnent à tout le monde. C'est cher! Un paquet de cigarettes, un bédou (joint). Cinq euros, c'est un joint. Debors, le joint, c'est deux euros! On s'entraide. C'est réciproque. Ca fait quinze jours j'suis là, j'connais tout, déjà! »

Le tabac ou les denrées comestibles récupérées lors de la libération d'un détenu peuvent aussi être un moyen, pour les surveillants, de récompenser les garçons qui acceptent de nettoyer des cellules inoccupées.

2.3. Exposer ses biens en cellule

Bien entendu, les biens ne font pas que circuler. Ils s'exposent aussi en cellule. Dans la plupart ne s'y trouvent que le mobilier et les ustensiles de l'institution : lit, table, chaise, plateau repas, verre et bol en durales orangé, et le strict minimum : un paquet

⁹ Le plus souvent des pâtes ou du riz au thon, plus rarement du gâteau au chocolat, dont l'un d'eux me donna la recette : « Vingt biscottes écrasées, six BN écrasés, un œuf, un yaourt nature, quinze cuillérées de Benco, si tu veux tu peux mettre des M&M's. Mais vous notez la recette ? (se marre) C'est une recette qu'on m'a donnée au mitard. Tu bourres la poêle. Ca va faire... Tu remets dans la poêle. Avec l'huile, tu cuis, tu vois, ça va s'décoller tout seul. J'vous explique même pas comment c'est délicieux. J'étais à côté de Souel, on a fait le gâteau vers 8-9 heures. Parce que ça sent trop bon! Même le surveillant a senti. Là, franchement, ça claque! »

¹⁰ Eux se montrent plutôt en proclamant leurs connaissances de l'extérieur de nombreux codétenus, c'est-à-dire en exposant un fort réseau de sociabilité en dehors des murs (Le Caisne, 2008).

de Génie pour laver son linge, un savon, un rouleau de papier-toilette, un tee-shirt et deux chaussettes qui sèchent sur les barreaux et la serviette de toilette suspendue pour cacher les WC. Comme celle de ce garçon de 15 ans, puni et donc en « stricte », qui connaît les bonnes manières et l'hospitalité et qui, à mon arrivée, dépose sur la table les paquets de bonbons, ouvre les différentes tablettes de chocolat et me présente un cake aux fruits confits : « Servez- vous, je n'ai que ça à vous offrir ! » Sur la table, il a déposé et aligné bien en vue trois bouteilles de sirop vides :

« J'les mets comme ça, comme ça, ça s'voit y a des choses dans la cellule. Comme le gel douche, aussi »

Le manque matériel soulignerait trop fortement le manque affectif. Sur la porte des sanitaires de sa cellule, du linge de corps sèche aussi. Il soupire, humilié : « Ah, ça s'voit c'est une cellule, ici ! Le slip, les chaussettes... » Et devant, la poussière qui s'entasse, les traces de crachats et d'excréments au-dessus du lit, la flaque d'urine séchée que son voisin lui a envoyée par le trou, il prend un air désolé, et me rassure sur son statut social à l'extérieur :

« Debors, j'suis pas comme ça ! C'est pas la même ! Là, j'vous dis franchement, ici, j'suis un chien ! Ici, j'suis comme un clochard en train de lire. J'voudrais être comme ça en train d'courir, en train d' respirer. Debors, j'suis à l'aise. Quand on est ici, on s'fait traiter comme des chiens. Hé, ils défoncent notre fierté ! Ils nous mettent tout nus. Y en a un qui m'a dit : "Une petite quéquette comme ça !" Moi, debors, personne n'a fait ça, moi. Moi, même les parents font pas ça. Moi, j'suis dégoûté, maintenant que j'suis ici. J'suis pressé d'sortir ! Si j'avais mes affaires, c'est bon. J'ai cantiné des chips, des gâteaux. Ah, mais debors, c'est pas à base de gâteaux, de chips ! J'ai que ces vieilles pompes. J'ai les boules. C'est comme si j'étais un chlag ! »

Le garçon dénonce l'humiliation subie, avec ce paradoxe qu'il n'a ici rien d'autre que du sirop, des tablettes de chocolat ou autres paquets de chips, biens chiches, pour la combattre. On comprend combien l'aménagement de leur cellule permet à ceux qui le peuvent financièrement et moralement, de se présenter. Aux codétenus comme aux surveillants. Certaines cellules, en « libérale » ou en « ordinaire », sont en effet autrement plus fournies. Le lieu de vie dévoile le statut social de son occupant, et du même coup son inscription dans la sociabilité carcérale.

Ces cellules frappent par leur contenu et leur ordre. Au contraire de nombreuses cellules des arrivants, celles des garçons soutenus par leur famille ou leurs copains de l'extérieur, sentent d'abord bon le propre.

Comme celle-ci, parfaitement rangée, le sol brillant frotté avec du produit lavant-cirant, le pan de mur au-dessus de la table recouvert de posters de voitures de luxe jusqu'à ce que les fréquents changements de cellule de son occupant ne le conduisent à les abandonner. Deux serviettes de bain à rayures sèchent, l'une sur le petit muret des toilettes, l'autre, malgré l'interdiction, suspendue aux barreaux de la fenêtre. Là, tout y est pour tenir un siège. Boîtes de pâtes et sachets de riz, litres d'huile, paquets de chips, conserves de thon, tubes de mayonnaise, boîtes de champignons et de sauce tomate, packs de lait, salades mexicaines en conserve, œufs, biscottes, BN, sirop de menthe et de grenadine, oranges, oignons, sel, poivre, canettes de Coca, viennoiseries sous

cellophane, réchaud et casseroles... sont entassés sous la fenêtre et face à la porte, bien en vue, à même le sol, agencés comme dans les magasins d'alimentation générale. Les survêtements de marque (Puma, Nike, Tacchini...) sont suspendus à des cintres, les vestes et pantalons parfaitement alignés.

Bien sûr, la présence des biens comestibles reconforte et rassure. Mais exposer ses biens, c'est aussi exposer sa richesse, et donc dire qui l'on est... Alors que j'observe les quatre briques de lait, les cinq paquets de pâtes et les deux litres d'huile empilés dans sa cellule, Samy me lance :

« Hé oui, j'aime pas cantiner toutes les semaines ! Je m'installe ! »

L'exposition ostensible des biens doit attirer le regard de tous, notamment des auxiliaires qui distribuent la gamelle et qui passeront le mot. Les occupants de ces cellules si bien fournies en aliments cherchent à laisser supposer qu'ils ont commis des délits qui ont « rapporté », comme des braquages, et du même coup à signifier leur force et leur courage. Leur grandeur, même. Jean, incarcéré pour le vol d'un camion et la séquestration de son chauffeur, et à qui je fais remarquer le tas de cantines, m'explique à son tour :

« Faut prévoir ! (rires) Un détenu qui a presque pas de cantines, il voit un détenu qui a beaucoup de cantines, il va essayer de savoir pourquoi il est là, et lui dans sa tête, il va essayer de faire pareil quand il va sortir. Il s'dit ça, dans la tête : "Eux, ils sont bien, là !" C'est comme les voitures : quand on est petit, "Nous aussi, on veut une grande voiture !" Y a toujours une petite envie pressante : il m'faut ça le plus vite possible ! Pour moi, c'est c'qui s'est passé ! J'ai vu des gens rouler avec une belle voiture, j'ai dit : "Pourquoi pas moi ?" »

Transformer un endroit de pauvreté et de souillure en un lieu où il fait presque bon vivre est aussi signe d'aisance morale. Cela prouve son indépendance vis-à-vis de l'institution et une prise de distance à l'encontre de sa situation.

L'empilement soigné de ses provisions en impose tout autant aux surveillants, qui ouvrent et ferment les portes, entrent parfois discuter avec le détenu, sondent les barreaux et y effectuent des fouilles de temps à autre. Comme la cellule de Boniface Diabaté : mur recouvert de posters de voitures de luxe, CD et paquets de Marlboro empilés sur la table, survêtements de marque suspendus à la porte des sanitaires, denrées alimentaires exposées sous la fenêtre... et même la serviette de toilette sombre qui recouvre les barreaux. « Le souk », « Marrakech », se moquent certains surveillants, agacés par ce luxe :

« Diabaté, on dirait Marrakech. On s'croirait dans un souk ! Ses fenêtres sont toutes obstruées. C'est pour ça. Jusqu'à 10 heures, 14 heures même. En plus, il fume, alors ça va de pair. La cellule tamisée, la petite bougie... »

Un commerce aussi :

« C'est une épicerie, sa cellule ! »

Lieux de services de bas étage, les épicerie sont des bazars qui peuvent servir de « planques » et cacher une entreprise illégale florissante :

« Diabaté, c'est un mec qui cantine beaucoup, qui a beaucoup de choses en cellule, qui est là depuis longtemps, qui a ses entrées. S'il veut faire passer des

choses... Et en ce moment, il dit qu'on lui prend la tête ! Diabaté, j'crois qu'il est condamné pour un gros truc. »

Néanmoins, en qualité d'« épicier », le garçon a pris du pouvoir sur l'institution, puisqu'il est parvenu à monter un « magasin » dans ce lieu de dénuement. Il en impressionne plus d'un :

« Diabaté, c'est un caïd, c'est clair ! Rien qu'au niveau des cantines, tout ce qu'il a ! Faut de l'argent, pour cantiner ! C'est pas la famille qui va payer. Pour moi, ça peut pas être la famille, parce qu'il y a trop d'argent. »

« Lui, dehors, il dit : "J'pourrais pas aller travailler pour 7000-8000 francs par mois." Il a traîné avec des caïds de son quartier. Ils ont des Audi 94, des voitures qui valent 50-60 millions, ils vont à l'hôtel à gogo. Ça lui a donné des repères. »

Pour les agents, il est aussi plus respectable de garder des « grands criminels », des garçons qui parviennent à amasser de grosses sommes d'argent en utilisant les grands moyens, que d'enfermer de simples voleurs de téléphones portables. L'honorabilité du détenu rejaillit sur son gardien et amoindrit le sentiment de déclassement social de ce dernier¹¹.

Plus communément, le contenu d'une cellule permet aux surveillants d'évaluer l'ascendance de son occupant sur les autres, voire de détecter un racket. Inspectant celle d'un garçon parti au quartier disciplinaire, un surveillant chef observe : « Là, y a pas grand-chose, finalement ! Donc il fait miroiter les autres : "J'te donne ça..." », et finalement, y a rien ! ». Mais celle d'un autre, qui a commencé à se remplir quelques semaines après son arrivée, sans que son occupant ait reçu un seul mandat, confirme ses soupçons de racket.

Si les surveillants connaissent les cellules des uns et des autres pour y pénétrer régulièrement, les codétenus les aperçoivent au moment de leurs ouvertures, notamment lors de la distribution des repas, autre grand moment de l'inscription des garçons dans la sociabilité carcérale.

3. La « gamelle » : se protéger et s'imposer

3.1. Distribution

La distribution du petit déjeuner, à 7 heures, est l'occasion de peu d'enjeux. Encore endormis, les garçons précisent au surveillant s'ils « déjeunent ». Si non, le surveillant les enjoint de « sortir leur poubelle » et referme la porte. Si oui, ils tendent leur verre dans lequel l'auxiliaire verse de l'eau chaude, à charge pour ceux-ci d'y répandre le sachet de chocolat en poudre distribué la veille au soir, et de tartiner de confiture leur bout de baguette de la veille, souvent sèche. Les plus nantis engloutiront une viennoiserie. A moitié endormis, les détenus n'ont pas la tête à se montrer et de si bonne heure, le public est de toute façon restreint.

¹¹ Les surveillants sont presque tous surdiplômés et vivent leur garde des jeunes détenus comme un déclassement social (Le Caisne, 2008).

Encadré 3. La gamelle

Un surveillant accompagne les deux auxiliaires. Il ouvre les portes l'une après l'autre et doit veiller à une distribution équitable des aliments. Sur le chariot en aluminium, les baguettes de pain distribuées chaque midi, la cagette des desserts : fruits, yaourts aromatisés ou nature, petits pots de glace ou parts de camembert. Dans les trois norvégiennes, crudités en salades, légumes cuisinés ou féculents, et viande en sauce ou omelette, cuisses de poulet, poisson pané, steak haché ou pizza. A la manière d'un rituel, devant chaque cellule et après le rapide descriptif par les auxiliaires de ce qu'ils parviennent à définir du menu (l'entrée, le dessert), le garçon interroge, son plateau ou son assiette à la main : « Qu'est-ce que c'est ? » L'air dégoûté et comme dépité, tournant mollement sa louche dans la norvégienne, l'auxiliaire répond : « C'est, heu... Ch'ais pas, moi ! C'est chelou ! » Ou : « Ch'ais pas ! C'est un truc bizarre ! », et interroge à son tour le surveillant : « C'est quoi ? » Le surveillant jette un regard rapide sur le contenu et, mi-embarrassé mi-complice, confie qu'il n'en sait pas plus. Si je suis là, il me prend à témoin et me demande un verdict. Je dois bien reconnaître que je ne leur suis d'aucune aide. On peut en rester là et laisser l'auxiliaire répondre inévitablement : « Ch'ais pas, c'est chelou ! », « Ch'ais pas ! C'est gélatineux ! ». On peut aussi se mettre d'accord sur le contenu d'un plat, ce qui accélère le service de l'auxiliaire – et libère plus rapidement l'agent qui l'accompagne et qui attend sa pause déjeuner. Néanmoins, le flou de la décision n'incite guère à la confiance, et les garçons se contentent de l'entrée et/ou des féculents s'ils sont « mangeables » (friands, melon, taboulé, pâtes, riz...), tout au moins se saisissent-ils du dessert et de la baguette (qui sera immanquablement sèche pour le petit déjeuner du lendemain) et, après un claquement de langue en guise de remerciement, s'en retournent à leurs affaires, le plus souvent la télévision. S'il a très faim, le garçon peut, en tendant son assiette ou son plateau tout en regardant ailleurs, lancer un : « Mets-moi un peu, dans le coin ! » Compromis qui permet, sans se soumettre totalement à l'institution devant ses pairs, de satisfaire quelque peu son estomac.

Par contre, les distributions du déjeuner et du dîner, effectuées à 11 h 30 et 17 h 30 par les deux mêmes détenus auxiliaires volontaires qui changent chaque semaine, est le moment d'enjeux sociaux importants. D'autant plus qu'à la différence de l'hygiène corporelle et de la propreté de la cellule, éléments d'appréciation importants des détenus par le personnel, surveiller l'alimentation des garçons n'est pas dans ses attributions.

3.2. Des goûts de génération

Si le régime des détenus mineurs bénéficie d'une diététique plus surveillée que celui des majeurs dans les autres prisons, il diffère sensiblement des pratiques alimentaires des classes populaires auxquelles appartiennent les garçons¹², qui, outre les féculents servis habituellement en famille, partagent les goûts des jeunes gens de leur génération : sandwiches « grecs » et « Mac Do » frites. Samy se souvient :

¹² Sur les goûts et les pratiques alimentaires, Bourdieu (1979).

« On lâchait 150 euros dans les restaurants sur les Champs (Elysées) juste pour frimer, mais une demi heure après, on était au Mac Do ! – Q : Parce que c'était pas bon ? – Non, parce qu'on avait faim ! (rires) »

Tous se plaignent de la nourriture proposée, peu à leurs goûts. Paul sait ce qu'est un « vrai repas » :

« Mon frère, il m'a acheté des Mac Do, il a pas pu me les donner (au parloir). Au tribunal, ils m'ont donné des chips, du pâté de volaille, des biscottes, de la Vache-qui-rit. C'est pas ça, à manger ! Moi, pour moi, c'est un gâteau. Moi, j'mange du riz, des pâtes, des fruits. Voilà, des trucs comme ça ! Souvent, c'était du grec. Franchement, j'suis trop content de sortir ! C'est pas manger des trucs comme ça, légumes, carottes, petits pois, haricots verts. A ma sortie, j'vais aller m'acheter du shit, un grec, pendant toute la nuit. C'est ça, la fête, chez moi ! »

Un autre s'inquiète :

« Là, j'ai même pas de mandat d'ma famille, même pas d'courrier. Le médecin, il a dit faut que je mange, que je prenne des forces. Et là, laisse tomber, la gamelle, elle est pas bonne ! Faut qu'mon frère y vienne me voir, pour que j'aie des mandats ! Là, j'ai fait la formation peinture, j'vais avoir 200 euros. Mais la formation, elle est finie ! Comment on va s'occuper, là, les mineurs ? C'est-à-dire qu'on va galérer ! »

Les pâtes au beurre, le riz, les pommes de terre, mais aussi les raviolis en boîte, reçoivent les faveurs des garçons. Ces aliments nourrissants tiennent au corps et permettent vraisemblablement de pallier le manque affectif de ces garçons privés de liens familiaux, amicaux et amoureux¹³.

Les garçons qui, pour la plupart, aimeraient voir leurs corps d'adolescent devenir des corps d'homme (dès qu'ils le peuvent, ils grimpent sur les machines et effectuent des exercices de musculation), espèrent bien, aussi, que ces plats les feront grossir. Ils en consommeraient volontiers davantage. Daniel, 17 ans, s'exclame :

« Maintenant, y faut que j'grossisse. Hé, j'ai grossi, là ! J'ai envie d'grossir. J'veux devenir un buffle ! Sinon, la prison, ça sert à quoi ? J'veux être bien dans mon corps, comme ça ! »

Les viandes rôties, le beefsteak, le poulet ou les brochettes d'agneau, ainsi que les nuggets et « cordon bleu », facilement identifiables, et surtout servis en portion, nous en reparlerons, font l'unanimité. Stéphane raconte :

« J'ai fait plein de foyers, moi ! Ça va, c'est bien. Parce que moi, j'suis toujours tombé dans les bons foyers. Dans les pavillons, tout ça ! C'est mieux, normal. On travaillait dans un restaurant. On mangeait bien. C'est pas comme ici ! C'qui passe ici, c'est le riz et les pâtes. »

Les crudités en salade (salade verte, carottes râpées, betteraves ou tomates), mets féminins, et les légumes verts, moins nourrissants que les féculents, sont ignorés des garçons. Si les radis rose sont pris lors de la distribution, c'est pour servir de projectiles dans les cours de promenade, comme le révèle l'état des sols après les repas.

¹³ Certains avouent pleurer, le soir, en cellule, lorsque les portes se ferment.

Dans les unités où les détenus cantinent paquets de pâtes et thon en boîte, les norvégiennes de petits pois carottes et de haricots qui baignent dans l'eau repartent en cuisine quasiment pleines. Par contre, les nouveaux venus et les punis, qui ont faim, mangent, eux, en se pinçant le nez. Pour ceux-là d'ailleurs, les rations sont rarement suffisantes. Farid confie :

« A la gamelle, on n'a pas assez ! C'est dur, quand t'es ici t'as pas de cantine. Là, pendant deux semaines, j'avais pas reçu de mandat. J'appelais tout le temps le meunier (l'aumônier). »

Le poisson, denrée rare en prison comme dans l'alimentation des classes populaires, même cuisiné au beurre, reste dans les containers ou atterrit dans les poubelles. Hamid, après le déjeuner :

« A midi, j'ai jeté le poisson. Il puait, j'l'ai jeté. »

A l'exception du couscous que les garçons sont habitués à manger, les viandes en sauce – lapin, bœuf, mouton, dinde... – tout juste chaudes dans la norvégienne et qui aboutissent froides et figées dans l'assiette, sont dédaignées. Seuls les pauvres en prennent ¹⁴.

Refuser ces plats, coûteux en temps et en attention, c'est en quelque sorte rejeter l'ordre familial et montrer son indépendance. Deux garçons me confient ainsi que leurs mères leur préparaient bien ces plats « chelou », mais qu'ils refusaient d'y toucher, préférant les « grecs », « Mac Do » ou autres traiteurs chinois. Arrivé à l'établissement deux jours plus tôt, un garçon trouve d'ailleurs dans les menus matière à rassurer sa mère sur son traitement carcéral. L'éducateur vient de lui apprendre qu'il a eu sa mère au téléphone :

*« – Vous pourrez lui dire que j'vais bien ?
– Elle voulait savoir si tu mangeais bien.
– Dites-lui que j'mange mieux que dehors.
– Non, j'lui dirai pas ça !
– Si, parce que dehors, j'fumais beaucoup de cigarettes et de shit, alors j'avais pas très faim ! Le soir, c'était souvent du grec ! »*

A travers leurs goûts et leur rejet d'une alimentation équilibrée d'un point de vue diététique, les garçons éloignent d'eux leur identité de détenus soumis à une nourriture décidée pour et sans eux. Ils réaffirment leur identité de « jeunes » face aux adultes, qu'ils défendent tout au long de la journée lorsqu'ils se retrouvent et présentent leurs infractions comme des actes de jeunesse qu'ils cesseront à leur majorité (Le Caisne, 2008).

3.3. Souillure et peur de la contamination

Les garçons ne mangent pas non plus ce qu'ils ne connaissent pas. La dinde, que le surveillant a parfois pu distinguer, attire le plus de méfiance. Les adolescents ne reconnaissent pas l'animal : s'agit-il d'une bête à plumes ou à poils ? Avec ou sans

¹⁴ Ainsi, un midi, seuls trois détenus sur la vingtaine d'occupants des unités libérale et ordinaire, acceptèrent le lapin en sauce proposé.

ailles ? Viande blanche et le plus souvent cuisinée en sauce, la dinde se démarque difficilement du porc. Le personnel ou les détenus à la cuisine, et plus généralement l'Institution, pourraient bien profiter de cet animal non identifiable pour déguiser du porc et, par perversion, en faire manger aux jeunes musulmans, nombreux au CJD de Fleury-Mérogis. Quand bien même un régime sans porc est proposé à ceux qui le demandent.

Des considérations d'hygiène expliquent également le rejet des plats en sauce :

« Le matin, c'est "Bonjour ! Poubelle !" En plus, c'est pourri, comme prison ! À Villepinte, ils te donnent un vrai petit déjeuner. La gamelle, les auxi, ils rincent simplement les louches. Ils les rincent, ils les accrochent. Allez voir dans le local ! Déjà que la bouffe elle est dégueulasse ! Elle est dégueulasse et elle est sale ! »

Ingérée par le corps, l'alimentation est, dans les représentations, un formidable vecteur de contamination dont les garçons se méfient¹⁵. Ces plats sont imprégnés de l'institution qui les enferme. Ici, il n'y a pas de parents nourriciers. Porteuse de l'essence des détenus qui l'ont cuisinée (trois majeurs secondent un chef cuisinier de l'extérieur), apportée dans les containers de l'institution qui enferme les garçons, servie par des codétenus encadrés par un surveillant qui doit juste s'assurer d'une égale répartition, avec des louches et dans des plateaux en aluminium cabossés dans lesquels des centaines d'autres détenus ont mangé, la nourriture leur paraît évidemment immanquable. Les codétenus ne sont pas des alliés, mais bien des individus suspects et nécessairement sales, dont ils doivent se protéger. Si les garçons s'allient, c'est justement pour éloigner d'eux la figure du Détenu qui risque de les rattraper à tout moment.

Ces plats en sauce cachent aussi les ingrédients qui les composent et peuvent dissimuler des immondices. Un jour, je provoque gentiment Amokrane en lui assurant que le lapin en sauce que je viens de goûter est plutôt bon. D'un air dégoûté, il s'exclame :

« Vous avez mangé du crachat ? Faut pas manger ! Vous avez mangé du crachat ! Allez en cuisine, allez voir les gens à la cuisine ! C'est dégueulasse. Quand y a un beefsteak, j'le fais cuire à fond, avec le réchaud, ça enlève toute la saleté ! En plus, on prend plaisir à faire. Le temps, il passe. »

Sécrétion humaine, le crachat présente un fort pouvoir contagieux. « La crainte d'ingérer des substances répugnantes, par exemple des sécrétions ou des excréctions corporelles, ou des aliments qui seraient préparés avec des animaux inacceptables, tels le ver de terre ou le rat, provoque une violente réaction de rejet (Rozin, Millman et Nemeroff, 1986 ; Rozin et Fallon, 1987) », note Paul Rozin (Rozin, 1994, p. 30). Si ces rumeurs de crachat dans la nourriture circulent dans d'autres institutions, notamment dans les établissements scolaires, et disent la crainte de la saleté de l'alimentation institutionnelle et collective, l'exigence de propreté est d'autant plus forte en prison qu'elle a pour fonction de contrer la promiscuité physique et sociale extrême dans laquelle se trouvent les garçons : même s'ils sont seuls en cellule, ils partagent les mêmes douches, se retrouvent dans des cours de promenade et des salles

¹⁵ Sur la souillure, Douglas (1971).

d'activités exigües et, quelles que soient leur histoire et leur personnalité, sont tous soumis au même traitement.

L'ingurgitation alimentaire relève aussi de l'intime et de la « pensée magique » selon laquelle on devient ce que l'on mange. En acceptant la « gamelle », les garçons prennent le risque de devenir le « truc gélatineux » qu'ils aperçoivent dans le container.

Selon la « loi de la similitude » – en vertu de laquelle « ce qui *semble* répugnant est répugnant », comme l'écrit encore Rozin (1994, p. 30, repris à G. Frazer 1911-1915) –, en ingurgitant ces plats en sauce qui les conduit symboliquement à manger dans la même gamelle, les garçons risquent de se fondre aussi les uns les autres pour ne former plus qu'un.

D'une manière générale, comme les résidents d'autres institutions (hôpitaux psychiatriques, hospices...), les garçons transposent leur peur de l'institution dans leur peur de la nourriture. Et vice versa : la peur de l'alimentation trahit la peur d'une institution qu'ils doivent maintenir à distance pour survivre¹⁶. Certes, l'affichage hebdomadaire des menus pourrait rassurer les adolescents sur la nature des plats. Ils accepteraient sans doute plus facilement la « bouillie » servie à la louche depuis d'énormes containers en inox peu engageants, s'ils savaient que c'était du « lapin en sauce ». Mais il est probable qu'ils reporteraient ailleurs et sous une autre forme leur mise à distance de l'institution.

Les considérations d'hygiène et la peur de la souillure expliquent la faveur des garçons pour les aliments servis en portion individuelle et finalement peu cuisinés : nuggets, cordon bleu, beefsteak (même recuits en cellule, pour en extraire tous les microbes), ainsi que le succès des cantines, aliments emballés individuellement, librement choisis et commandés, et semblant provenir directement de l'usine.

3.4. Défendre son statut

Accepter ou refuser de manger les plats proposés par l'institution n'est pourtant pas qu'une histoire de goût, de défense identitaire et de peur de la contamination. C'est aussi une façon, pour les adolescents, de défendre leur statut et leur place dans la sociabilité carcérale. Comme l'écrivent Régnier, Lhuissier et Gojard, (2006, p.45) « pratiques alimentaires et prestige social sont liés. Halbwachs, déjà, soulignait le caractère social de la consommation alimentaire » : « Il y a des aliments qu'on ne mange pas parce qu'ils sont considérés comme inférieurs, et d'autres qu'on recherche non seulement parce qu'ils apportent une satisfaction à l'organisme, mais parce qu'ils font honneur. On est rehaussé à ses propres yeux comme à ceux des autres parce qu'on a une table bien garnie » (Halbwachs, 1964, p. 169).

Ici, paradoxalement, si les détenus sont enfermés dans des cellules individuelles, tout le monde sait qui mange quoi. A la différence des élèves qui déjeunent à la cantine et qui ont donc deux repas privés, à la différence aussi des jeunes en institution

¹⁶ Dans les prisons pour adultes, les hommes soupçonnent les surveillants de verser du bromure dans les plats.

(internat, lieux de vie divers...) qui n'ont pas la possibilité de cantiner et doivent donc se contenter de ce qu'on leur donne, grâce aux cantines, les détenus peuvent également avaler autre chose que la nourriture servie.

L'adolescent inclu dans la sociabilité carcérale qui a faim ou qui s'abandonne à son goût personnel pour des aliments décriés est alors immédiatement raillé. Comme Hocine, placé dans l'« unité stricte ». Derrière sa porte et avant que le chariot ne reparte, il demande un supplément de carottes cuites, et entend immédiatement son voisin répéter sa question sur un ton ironique. Sur le pas de sa porte que le surveillant vient d'ouvrir, Hocine sourit, un peu gêné d'avoir été pris en faute, et lâche doucement un : « J'm'en bats les couilles ! », que le voisin assène immédiatement d'un : « Même les chiens mangent pas ça ! », distinguant ainsi le monde de la nature de celui de la culture : celui qui mange la nourriture proposée par l'institution est moins qu'une bête, puisque même les animaux repousseraient les aliments proposés.

Il est néanmoins difficile de refuser les aliments à tous les repas. A l'établissement depuis plusieurs mois, une cellule très propre et bien pourvue en cantines, trois éléments laissant augurer l'aide financière de collègues à l'extérieur, Sami, qui occupe une place de choix dans la sociabilité carcérale, peut reconnaître :

« De toute façon, t'es obligé d'la manger, la gamelle ! Quand j'étais aux arrivants, j'l'ai pas mangée, j'ai eu peur quand j'l'ai vue ! Puis après, t'es obligé d'la manger. »

A la limite, « manger » peut être honorable à condition que le détenu « ne mange pas de tout », c'est-à-dire qu'il choisisse. S'il « mange tout », non seulement il se soumet à l'institution, mais il avoue aussi sa faim, et donc sa pauvreté, et révèle le bas niveau de sa délinquance. Il mange aussi ce que les autres refusent, et ingère donc des « restes ».

S'il refuse la nourriture, il signale au contraire son indépendance et sa richesse personnelle. A partir d'un simple regard sur le contenu des récipients, et selon les statuts accordés aux garçons qu'il s'apprête à servir, l'auxiliaire suppose déjà qui va refuser le repas : « Y a d'la viande chelou ! Fereira, il va rien prendre ! ». Après le déjeuner, à travers les fenêtres ou par les cloisons, les garçons s'assurent d'avoir bien fait comme les autres, montrant au passage qu'ils partagent les mêmes valeurs :

*« - T'as tout mangé ? Y avait une odeur chelou !
- J'ai rien pris ! »*

Ceux, rares, qui refusent les féculents ou les viandes rôties, imposent le respect. Décliner d'un geste du menton un cordon bleu, ses six nuggets ou sa part de pizza parfois servie le dimanche – mets les plus appréciés des garçons – et proposer à l'auxi de les garder pour lui, laisse pantois d'admiration. Ainsi un Teddy, incarcéré depuis trois mois déjà, un temps puni et donc en « stricte » pour possession de haschich, offre ses nuggets à celui qui le sert, un nouveau en manque de tout et donc facilement impressionnable : « Il est toujours comme ça, lui ? » interroge ce dernier qui savoure du regard le morceau de viande supplémentaire qu'il aura dans son assiette. En refusant une bonne « gamelle », Teddy laisse penser qu'il a des cantines, et donc de l'argent et des amis à l'extérieur qui en envoient. Il montre qu'il dispose d'un puissant sinon un

fort réseau de sociabilité extérieure, et laisse croire qu'il a commis des délits qui ont « rapporté » comme des « braquages », actes valorisés pour les sommes amassées (ou qui auraient pu être amassées) et les risques encourus.

Choisir sa nourriture est une chose. Encore faut-il se la faire servir dans une vaisselle digne. Selon qu'il utilise le plateau en inox prêté par l'administration ou qu'il présente le bol, le saladier ou l'assiette en Durales orangé achetés avec ses deniers, l'adolescent est classé d'un coup dans la catégorie des indigents ou dans celle des nantis. Qu'il tende le plateau dont les bosses rappellent qu'il a été utilisé par des centaines de détenus, il est assuré d'être servi avec tout le mépris qui sied aux pauvres. S'il n'a pas assez vite précisé ce qu'il refuse, l'adolescent recevra les aliments à la louche, souvent ceux que les autres ont repoussés et qui inonderont le plateau. Au contraire, s'il présente des ustensiles personnels, il prouve qu'il est là depuis quelque temps déjà, puisqu'il a eu le temps de les cantiner ou qu'il les a reçus en cadeau d'un « sortant ». L'auxiliaire, soudain respectueux, lui demande avec précision ce qu'il désire, et dans quel récipient il doit verser les aliments. Il se souviendra alors de l'égard qu'il lui doit et, lorsqu'il le croquera dans les coursives, les cours de promenade ou la salle de sport, appuiera ses salutations tout en respectant une certaine distance, histoire de ne pas empiéter sur son territoire.

Dans ces enjeux de position et de pouvoir, les auxiliaires sont des courroies de transmission non négligeables : évoluant toute la semaine au sein d'une même « unité », et changeant d'« unité » lors de leur séjour carcéral, ils distillent à leur gré des informations sur la place et le statut de chacun. Ils peuvent aussi montrer leur « supériorité » et surtout installer ou maintenir certains garçons dans le bas de la hiérarchie. Il leur suffit de remplir autoritairement les plateaux ou les bols d'aliments méprisés pour signifier à leur propriétaire leur dépendance et leur soumission. Ainsi, en « libérale », Ousmane, incarcéré depuis cinq mois déjà, sert une double louche de haricots verts en sauce à un jeune Roumain qui maîtrise mal le français et les codes, et ne parvient pas à dire ce qu'il désire. Avec le faux air du généreux à qui le geste ne coûte rien, mais qui se gargarise de son pouvoir, Ousmane qui connaît bien l'établissement, nous prévient : « Lui, il va manger ! » Un autre remplit à ras bord le plateau d'un « Chinois » qui n'a qu'à tout avaler ou jeter les restes dans sa poubelle démunie de sac en plastique, ce qui immanquablement attirera les moucheron et empestera sa cellule. Du coup, non seulement sa cellule sera « vide », mais elle sera « sale ». Ce qui confortera codétenus et surveillants dans leur jugement de l'occupant comme « indigent », et du même coup peu respectable.

Autre façon pour l'auxiliaire de montrer son pouvoir sur les autres : distribuer chichement le plat préféré à tel qu'il respecte peu ou au contraire en doubler la portion à tel autre pour lui signaler son amitié ou son allégeance. Parfois, avec la complicité tacite du surveillant, il peut profiter de sa position d'« ancien » et du faible statut de certains pour s'assurer, en fin de service, fruits, yaourts ou autres compotes individuelles que lui et son collègue auront « oublié » de distribuer et qui leur reviennent de fait. Ainsi, lors d'un déjeuner, en « libérale », les deux auxiliaires ne distribuent qu'un Petit Suisse aux fruits sur les deux comptabilisés à la plupart des détenus, et, mine de rien, déposent tous ceux qui leur restent sur les tables de leurs cellules. Le lendemain, le surveillant qui les accompagnait s'explique sur cette curieuse distribution :

« Ils se démerdent ! Les autres, quand tu leur demandes s'ils veulent du dessert, ils disent : "Non, ça va !" Tant pis pour eux ! Et puis, au début, j'avais pas vu qu'il y en avait autant ! »

La distribution de la gamelle peut être aussi, pour certains surveillants, l'occasion d'enjeux de position. Qu'ils marquent eux-mêmes leur pouvoir sur les détenus ou que les détenus les mettent de leur côté pour renforcer le leur. Ainsi, un surveillant qui suivait un régime alimentaire strict préconisé par son médecin et sévèrement surveillé par sa femme, profitait de son travail pour prévenir la frugalité du repas qui l'attendait à la maison en se confectionnant des sandwiches avec les merguez laissées par les détenus. Craint par certains jeunes qu'il humilie, il est fort probable qu'il affirmait là son pouvoir en même temps qu'il rassasiait son estomac.

Inversement, Ousmane qui « ne prenait pas la gamelle », lui, offrait régulièrement à une surveillante qui ne quittait pas l'établissement pour déjeuner un sandwich et une bouteille d'eau minérale achetée sur ses deniers personnels. Ce faisant, il s'excluait de la population carcérale et s'approchait symboliquement de l'agent et de son pouvoir. En même temps, en préparant le sandwich avec la viande et la baguette de pain de l'institution, il donnait à manger à la surveillante ce que lui-même ne daignait pas toucher, et intervertissait pour un temps les places de chacun.

3.5. Des attributs sociaux qui s'excluent

Il ne suffit pas au détenu d'apprendre à exposer ses biens en cellule, d'annoncer ses cantines à la cantonade, de refuser les aliments proposés et de tendre une assiette pour être reconnu et respecté comme un « grand », encore faut-il qu'il ne soit pas une « victime » potentielle, c'est-à-dire qu'il ne soit affublé d'un quelconque « stigmate »¹⁷, au sens de Goffman, comme un patronyme français, un isolement social trop important ou une délinquance peu respectable (délinquance polymorphe, viol commis en solitaire...)¹⁸. Les attributs sociaux s'accumulant plus qu'ils ne s'excluent.

Celui qui n'a pas les moyens de cantiner régulièrement ou qui se trouve dans une unité peu visitée comme la « stricte » ou l'« encadrement » (où il lui est donc difficile de se montrer) peut ainsi annoncer à la cantonade la liste des denrées qu'il est en train de commander ou celles qu'il vient de recevoir, c'est-à-dire sa « richesse » du moment. En même temps qu'il exulte de joie à la perspective d'un tel plaisir gustatif, il espère obtenir une place honorable dans la sociabilité carcérale. Comme Soued, puni, et qui, une fin de matinée, hurle à un copain trois cellules plus loin :

« – Hé, Baba ! Hé, Baba !

– Ouais ouais ! J't'écoute, j't'écoute !

– J'ai cantiné une sauce tomate, quatre pâtes à tartiner, une boîte de riz, deux boîtes de maïs, deux sirops de grenadine, un Ricoré, et un couscous ! Hé, ça fait combien ?

¹⁷ Un stigmate est un « attribut déplaisant qui détonne par rapport au stéréotype que nous avons quant à ce que devrait être une certaine sorte d'individus ». Goffman, 1989 (1968), p. 13.

¹⁸ Pour les représentations des différentes infractions, on peut se reporter à Le Caisne (2008).

– *J'sais pas !*

– *Hé, Baba ! Tu sais y m'reste combien, sur mon pécule? 124 euros 90 !*

– *100 combien ?*

– *124 euros 90 ! Hé, demain, j'te montrerai la feuille. Hé, wallab, tu viendrais dans ma cellule, wallab, tu vas devenir fou ! Hé, j'veins dormir un petit peu et je t'appelle après ! Ob, Salim! Ob, Salim ! {Silence. Il aperçoit un détenu dans la cour de promenade et l'harangue} Ob, Patrick ! Tu vas où, tu vas où ? À l'infirmerie ? Hé, Alfred, j'te montrerai c'que j'ai dans ma cellule, c'est violent ! Hé, j'veins m'faire à manger ! Hé, Alfred, quand tu vas passer par la gamelle, quand tu vas passer dans ma cellule, tu vas dev'nir fou ! Hé, ma cellule, elle est remmmmmplie ! Tu vas voir tout à l'heure ! »*

Seulement, à trop se vanter, Soued se fait rabrouer par plus fort que lui. Car la richesse se montre, elle ne s'annonce pas¹⁹. De la cour de promenade, un codétenu lui lance :

« T'as ta veste et ta baguette ! Dis pas qu'tu vas t'faire une gamelle ! »

Incarcéré depuis deux mois, Muresan, un jeune roumain dont la famille est repartie au pays, « indigent » en début d'incarcération, a lui progressivement pris le pli et se débrouille avec ses faibles moyens (les quelques euros trimestriels que la « commission indigents » – un éducateur et l'aumônier – accorde aux garçons qui ne reçoivent pas de mandat et se tiennent correctement) : il a appris à empiler sous sa fenêtre paquets vides de Génie, sachets de chips et canettes de Coca-Cola et à refuser la nourriture d'un geste dédaigneux du menton. Il est presque devenu « grand ». Presque, car son identité de Roumain incarcéré pour « viol » représente un frein non négligeable dans sa montée dans la hiérarchie carcérale.

Un midi, « en libérale » deux auxiliaires, tous deux vêtus d'un survêtement de marque, distribuent la gamelle. Le premier, Sébastien, a tenté d'étrangler une dame âgée qui passait près de chez lui. Incarcéré quelques semaines puis libéré et placé en foyer en attendant son jugement, il est condamné et réincarcéré pour purger la fin de sa peine. Portant un patronyme français, blondinet et un peu lourdaud, il est isolé en détention et ne cache guère son attachement à ses parents. Le second, Ousmane, d'origine maghrébine, plus vif, incarcéré depuis déjà cinq mois pour vol à main armée, est entouré de ses pairs et plus discret sur sa famille. Entre l'ouverture de deux portes, Sébastien, auquel le deuxième séjour en prison donne un peu d'assurance, tente de prendre une place dans la sociabilité carcérale, mais il se fait immédiatement rabrouer par Ousmane, qui y tient depuis plusieurs mois une place de choix :

« – {Sébastien} Les Roumains, y mangent tout !

– {Ousmane} Parle pas trop ! Toi aussi, tu manges tout !

– Non, j'mange pas les betteraves !

– Mais si y avait pas de betteraves, tu mangerais tout ! »

¹⁹ Comme l'écrit Goffman, « l'individu peut désirer, gagner ou mériter qu'on lui témoigne de la déférence, mais en général, il n'a pas le droit de s'en manifester lui-même » 1993 (1974), p. 50.

Ousmane prend le pouvoir sur Sébastien en distinguant le goût individuel (ne pas aimer les betteraves) mais qui ne compte pas, et la pratique sociale valorisée et valorisante qui consiste à n'accepter que quelques plats proposés par l'administration.

Faute de pouvoir être reconnus par leurs pairs, les auxiliaires les plus pauvres peuvent tenter de trouver un peu d'attention auprès des adultes libres qu'ils croisent. En cours de service ou juste avant de refermer les containers, ils proposent par exemple souvent aux personnes extérieures à l'institution qu'ils croisent (psychologue du travail, aumônier, ethnologue...), yaourts, compotes en pot ou fruits restés sur le chariot... En leur montrant qu'ils ne sont pas dépendants de la nourriture, et donc pas des « bêtes », mais au contraire capables d'attention comme toute personne civilisée, ils se dégagent de l'emprise de l'institution et retrouvent, pour quelques instants tout au moins, un semblant de la liberté des gens de l'extérieur.

3.6. « Mon majeur ». Le parent nourricier

Mais le meilleur moyen, pour les plus démunis et les plus seuls, d'améliorer l'ordinaire et retrouver un peu de légitimité, est de se dégager des codes du quartier mineurs et de leurs codétenus, et de se tourner vers les « majeurs » des premier et deuxième étages. Ce que font les plus débrouillards d'entre eux.

Placés ici pour leur calme et leur relative coopération avec le personnel, et malgré le discours commun selon lequel les majeurs pervertiraient les mineurs, les détenus adultes ne sont pas des figures criminelles identificatoires pour les garçons. Ce sont des « chlags » qui « n'ont rien compris à la vie ! », de pauvres types, en fait. Les garçons ne cachent guère leur mépris à l'encontre de ces adultes qu'ils se plaisent à insulter par les fenêtres. Aziz raconte :

« Là, j'ai fait entrer des billets, j'les ai donnés à mon majeur, Alain. Il m'a dit : "J'ai volé un vélo que j'aurais pu vendre trente euros ! Oh, t'es un cas sociaux, toi ! Pour un vélo !" C'est vraiment un cas sociaux, pour un vélo ! »

Certains encore, comme Sébastien, tentent de se grandir sur leur dos en expliquant les dépanner :

« J'connais celui au-dessus, Baba, un majeur. Il était en dessous de moi, quand j'étais en libérale. Il avait jamais rien à manger ! Il a 44 ans, il a deux enfants, ça pourrait être mon père ! J'ai pas envie d'le laisser mourir de faim ! On lui faisait des gamelles. Moi, j'avoue, des fois, il abuse. Il demande tout le temps ! »

Néanmoins, beaucoup apprécient de pouvoir discuter avec eux et goûter les plats mijotés qu'ils leur feront passer par les fenêtres, tels des parents nourriciers, et savent leur en être reconnaissants, comme Elias :

« J'ai connu des majeurs, quand on était aux arrivants, on passait des nuits blanches à se parler. On parle de tout et de rien, de la vie de dehors. Des fois, j'ai mangé des spécialités du bled. La loubia, c'était super bon ! »

Ou Gaby :

« Mon majeur en bas, il m'faisait ma nourriture. Tout ! Un grand de Montreuil. Ici, c'est donnant donnant ! J'lui donnais du pilon (baschich), il

m'faisait ma gamelle. "Passe-moi ton drap !" Moi, j'suis un débrouillard ! Avec mon majeur, on a bien sympathisé ! »

Pour les détenus socialement isolés, un « majeur » qui accepte la relation représente en effet une source de richesse autant matérielle qu'affective qu'ils se gardent jalousement. Ils parlent alors de « leur » majeur, comme de leur père ou de leur frère. Mohammed confie :

« Mon majeur, il m'appelle. On parle, on parle. On parle ici, de dehors. Un peu tout. Il a 28 ans. J'sais, ça paraît grand. Mais bon ! J'sais que j'parle à une personne qui est plus grande que moi, mais bon, les majeurs ont plus de choses à dire. Ils sont pas là pour raconter des conneries. C'est vrai ! Les majeurs, y réfléchissent bien ! (...) Mon majeur, c'est le seul qui prend soin de moi malgré tous les majeurs qui sont là ! Ici, chacun a son majeur ! J'ai dit aux autres : "Personne appelle mon majeur ! Si vous avez besoin de quelque chose, vous me demandez !" Patrick, il a un majeur, il dort toute la journée. 24 heures sur 24 ! Il dort la nuit, même la journée. Des fois, y en a qui demandent à d'autres majeurs à côté. Moi, j'demande qu'à mon majeur, il a tout ! »

Mais on s'en doute, tournés vers les cellules du bas, les garçons qui vantent « leur majeur » et leur largesse n'occuperont jamais de place de choix dans la sociabilité carcérale du troisième étage.

4. Conclusion

Comme dans les maisons de retraite et les hôpitaux où l'on souffre et où l'on s'ennuie, au Centre de Jeunes Détenus, où les garçons n'ont rien à faire, l'alimentation tient une place primordiale dans la vie carcérale : les cantines sont attendues avec impatience, les échanges occupent du matin au soir, et la distribution des trois repas rythme les journées.

Mais en prison et chez des adolescents séparés de leur famille et de leurs amis et enfermés seuls en cellule au moins quinze heures par jour, les biens comestibles permettent bien plus que de passer du temps, de compenser un manque affectif et de créer du lien.

Dans cet espace où, pour échapper à leur statut de détenus, les garçons s'associent et font masse face aux adultes qui les enferment – « Nous sommes en prison parce que nous sommes des jeunes, non parce que nous sommes des délinquants ; les vrais détenus sont les adultes qui n'ont pas su arrêter leurs infractions à leur majorité, comme nous le ferons nous lorsque nous aurons dix huit ans », disent-ils en substance –, les pratiques alimentaires – à travers les échanges constants de denrées, l'exposition en cellule des biens comestibles et l'affirmation de leurs goûts lors de la distribution des repas – participent de stratégies de distinction des uns des autres et de hiérarchisation sociale, ainsi que d'un système de classement et d'ordonnement de l'image sociale de soi et de l'autre.

Dans ce lieu de restriction où tout le monde sait qui possède et qui mange quoi, les biens comestibles constituent un capital social certain pour le détenu qui, à travers

eux, dit sa capacité à posséder et à payer, affirme son pouvoir et soumet, se montre, dit qui il est et comment il doit être considéré. Les plus démunis apprenant au contraire à rester entre eux ou à se tourner vers les adultes distincts du personnel pénitentiaire, détenus ou intervenants extérieurs à l'institution.

Enfin, ces biens permettent aux garçons qui les possèdent de se détacher quelque peu de l'institution, de son imposition d'identité et de la soumission dans laquelle elle les place, et, pour quelques instants tout au moins, de retrouver figure honorable.

Bibliographie

- Bourdieu P. (1979) *La Distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 672 p.
- Douglas M. (1971) *De la souillure, Essai sur les notions de tabou et de pollution*, Paris, Maspéro, 194 p.
- Goffman E. (1989 [1975]) *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de Minuit, 175 p.
- Goffman E. (1993 [1974]) *Les rites d'interaction*, Paris, Les éditions de Minuit, 230 p.
- Goffman E. (1990 [1968]) *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 447 p.
- Halbwachs M. (1964 [1938]) *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, Marcel Rivière et Cie, 239 p.
- Le Caisne L. (2000) *Prison. Une ethnologue en centrale*, Paris, Odile Jacob, 394 p.
- Le Caisne L. (2008) *Avoir 16 ans à Fleury. Ethnographie d'un centre de jeunes détenus*, Paris, Seuil, 342 p.
- Marchetti A-M. (2001) *Perpétuité, Le temps infini des longues peines*, Paris, Plon, Terres humaines, 522 p.
- Régnier F., Lhuissier A. et Gojard S. (2006) *Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte, Repères, 120 p.
- Rozin P. (1994) « La magie sympathique » in : *Manger magique*, Fischler C. (dir.), Paris, Autrement, Mutations, 149, 1, 22-37.
- Rozin P., Fallon A.E. (1987) A perspective on disgust, *Psychological Review* 94, 23-41.
- Rozin P., Millman L. et Nemeroff C. (1986) Operations of the laws of sympathetic magic in disgust and other domains, *Journal of Personality and Social Psychology* 50, 703-712.